

Ouverture des inscriptions pour le 31e semi-marathon de Troyes !

Comme chaque année, le semi-marathon revient à Troyes **dimanche 10 mai 2026**. Encore quelques mois pour s'entraîner, mais pour l'inscription c'est dès maintenant ! Du **26 janvier au 3 mai 2026**, les **inscriptions au semi-marathon sont ouvertes, jusqu'au remplissage de la jauge prévue pour chaque catégorie.**

Coureurs, supporters ou seulement spectateurs, rendez-vous **dimanche 10 mai 2026** ! Du départ du semi-marathon à 8h30 jusqu'au dernier départ à 12h45, les rues troyennes vibreront au rythme des foulées de milliers de coureurs venus des quatre coins de la France.

Après une édition regroupant près de **5 254 coureurs sur les différentes épreuves** (2 532 sur le semi-marathon, 1 620 sur le 10 km, 130 sur la course jeunes et 972, dont 324 équipes, sur le challenge entreprises), cette année, le semi-marathon accueille également **les championnats de France du 10 km** ! Les meilleurs athlètes français qui s'affronteront sur les différentes épreuves.

Le championnat de France du 10 km s'ajoute aux quatre épreuves historiques : **semi-marathon, 10 km open, challenge entreprises et course jeunes**.

Le parcours connaîtra quelques **changements**, avec une **première boucle de 8,7 km et une deuxième boucle de 12,4 km**. Ce tracé urbain et ultra-roulant sera **support et qualificatif pour les championnats de France du semi-marathon en 2027**.

Comment s'inscrire ?

o En **ligne** sur www.semimarathon-troyes.com, jusqu'au dimanche 3 mai (dans la limite des places disponibles).

o Sur **place**, jusqu'au jeudi 30 avril 2026, à la Direction des Sports de la Ville de Troyes : au complexe sportif Henri-Terré, 7 rue Raymond-Burgard à Troyes, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Informations pratiques :

o Les inscriptions aux épreuves individuelles s'arrêteront au plus tard dimanche 3 mai 2026

o Le nombre d'équipes au challenge entreprises sera limité à 350 équipes de 3 personnes, soit 1050 coureurs, afin de garantir un accueil qualitatif.

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

o Tarif réduit réservé uniquement aux licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), sur présentation d'une licence délivrée par la FFA, en cours de validité.

o Parcours de Prévention Santé (PPS) pour les participants non-licenciés : le semi-marathon de Troyes **intègre**, en **collaboration avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA)**, le déploiement du **Parcours de Prévention Santé sur les courses hors stade**. Dans le cadre de la loi « Sport » du 2 mars 2022, visant à démocratiser la pratique du sport en France, la FFA a mis en place ce dispositif, se substituant, pour toute personne majeure, à la fourniture du traditionnel certificat médical d'aptitude à la pratique. Les **participants non-licenciés devront donc fournir un PPS pour valider leur inscription à la place du certificat médical**. Il est à réaliser sur <https://pps.athle.fr/>, en cours de validité le jour de la course (le PPS est valable 1 an, pour un coût de 5 euros).

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr